



Association des maîtres
d'enseignement de l'ÉTS

Syndicat des chargé(e)s de cours
de l'ÉTS- Service des
enseignements généraux (SCCÉTS-
SEG)

Montréal, le 7 juillet 2015

Monsieur Pierre Dumouchel
Directeur général
École de technologie supérieure
1100 rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H3C 1K3

Objet : Le CPE « Technoflos »

Monsieur,

Depuis décembre 2012, le Syndicat des employé(e)s de l'ÉTS, avec l'appui du Syndicat des chargés de cours de l'ÉTS–Service des enseignements généraux, de l'Association des professeurs, de l'Association des maîtres d'enseignement, de l'Association étudiante, ainsi qu'avec le soutien de la direction du CPE « Technoflos », a travaillé sur le projet de développement d'un second CPE pour augmenter le nombre de places disponibles pour la communauté de l'ÉTS. Ce projet a été initié puisque le nombre actuel de places est très largement insuffisant pour répondre à la demande institutionnelle.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'ancienne et l'actuelle direction générale au cours des deux dernières années. Les approches de garderies subventionnée et privée ont toutes deux été envisagées. En raison du changement de gouvernement le printemps dernier ainsi que les coupures administrées dans le Réseau de la petite enfance, il appert que le projet de garderie subventionnée est difficilement réalisable.

Tout au long de nos démarches, la direction de l'ÉTS n'a jamais démontré un intérêt concret vis-à-vis ce projet. Pourtant, ce projet est un investissement pour notre communauté universitaire. Récemment, la direction de l'École a envoyé en date du 7 octobre 2014 une lettre à la direction du CPE. Cette lettre confirme clairement l'absence d'intérêt de la direction actuelle envers l'amélioration de l'offre de places au CPE puisqu'elle ne témoigne que de l'effort financier de l'ÉTS en raison du bas tarif de location de l'espace attribué au CPE.

Les syndicats des employés de soutien, des chargés de cours-Service des enseignements généraux, de l'Association des professeurs, des maîtres d'enseignement, et de l'Association étudiante désirent souligner que le fait d'avoir une garderie sur le lieu de travail est bénéfique pour notre communauté. Ce service témoigne de la réalité moderne qu'est la conciliation travail-famille. D'ailleurs, pour attirer de nouvelles et nouveaux employés à

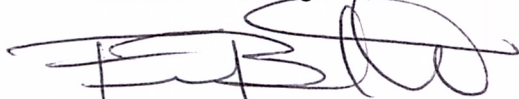
l'ÉTS, ce point est régulièrement utilisé lors du recrutement en mentionnant la liste prioritaire pour l'accès au CPE. Or, la réalité est que l'accès au CPE Technoflos est extrêmement limité et que pour la plupart des demandeuses et demandeurs, les places existent tout simplement à cause de la priorité donnée à la fratrie. Nous sommes déçus de la vision de la direction de l'ÉTS dans ce dossier, qui semble ne voir que la dépense et non pas la valeur ajoutée pour la communauté universitaire. Ceci est incompatible avec la « communauté dynamique, créative et engagée » décrite dans le plan stratégique actuel de l'École.

Les différents syndicats de l'ÉTS et la direction du CPE ont fait tout leur possible pour concrétiser ce projet incluant plusieurs rencontres avec des membres de la direction, une rencontre avec l'attaché politique de Mme Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, une étude de marché, un sondage auprès des employées et employés ainsi que des discussions d'alliance avec des partenaires locaux tels que le regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) et le Centre local de santé et de services sociaux (CSSS).

La direction de l'ÉTS n'a offert aucun support et semble avoir volontairement laissé le dossier traîner. Nous sommes sincèrement déçus de la tournure des événements et déplorons l'attitude de la direction face à ce projet.

Nous demeurons disponibles pour collaborer avec la direction de l'ÉTS si jamais un changement de cap devait s'opérer au sein de cette dernière. En attendant, nous demandons minimalement à la direction de l'ÉTS ainsi qu'au service des ressources humaines de ne plus faire miroiter aux futurs employées et employés la possibilité de places en CPE, puisque l'accès à ces places est, dans les faits, presque inexistant.

Salutations distinguées,



François Brissette, Association des professeurs de l'ÉTS



Stéphane Jenkins, Association étudiante de l'ÉTS



André Bordeleau, Association des maîtres d'enseignement de l'ÉTS



Pierre Baril, Syndicat des chargé(e)s de cours de l'ÉTS- Service des enseignements généraux (SCCÉTS-SEG)



Mathieu Dulude, Syndicat des employé(e)s de l'ÉTS